



Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Square du Général Masson - 44500 LA BAULE
E-mail : appbp@wanadoo.fr

Exemplaire N° 21 – JUIN 2006 – adressé aux adhérents

EDITO DU PRESIDENT

Le 15 avril 2006, lors de l'Assemblée Générale de l'APPBP, un nouveau bureau a été élu par le Conseil d'Administration (voir photo). Cette équipe comprend aujourd'hui une majorité d'anciens membres dynamiques ayant participé à l'ensemble des actions relatives au draguage du port en 2005.

La situation difficile qui en a résulté a permis à l'Association des Plaisanciers de s'imposer vis-à-vis des instances décisionnaires, en tant qu'interlocuteurs incontournables : nous sommes consultés pour tout engagement de dépenses ou d'orientation par la Chambre de Commerce et d'Industrie, sous concessionnaire chargé de la gestion du port.

Nous sommes invités par les élus à assister à chaque réunion du conseil portuaire et nous avons activement participé à l'étude menée par la société SOGREAH sur la sédimentation du port.

Le Conseil Général (cf infra) accepte de répondre à nos questions et se déclare prêt à ouvrir le dialogue sur tous les sujets qui nous préoccupent.

Nous pensons constituer une équipe crédible qui s'investit sur le devenir de ce site merveilleux que constitue le port de La Baule le Pouliguen.

Ouvrons tous ensemble et recrutez autour de vous !!

Nous avons le même souhait, qu'il fasse bon vivre à bord de nos bateaux sur le site que nous avons choisi et qui nous accueille.

L'APPBP est membre à part entière de l'UNAN, qui nous apporte une compétence, une vue d'ensemble du monde du nautisme et de la plaisance et une puissance de négociation auprès des élus politiques et des agents économiques.

Nous réserverons à l'avenir une rubrique régulière consacrée à l'UNAN qui fera le point des différentes actions menées tant à l'échelon Départemental que National.

UNAN = Union Nationale des Associations de Navigateurs

Le Président Alain CHABRIER

LA BOUTIQUE

Equipez vous de Chemisettes et de casquettes (collection Pen Duick) brodées avec le nouveau logo de l'Association.

De nouveaux guidons sont également en cours de confection.

Prix de vente :

- | | |
|---|------|
| • Chemisette blanche brodée au logo APPBP | 20 € |
| • Casquette brodée au logo APPBP | 8 € |
| • Guidon | 5 € |

Ces produits sont disponibles au local lors de nos permanences

ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



De gauche à droite :

Gérard VAUCLIN, Alain CHABRIER, Jean-Pierre MAURICE, Daniel BEISO, membres du Bureau présents au Pouliguen le jour de la photo (manquent Gabriel BORY et Luc GARRIGUES).

Sont élus ou réélus

Messieurs : Daniel BEISO, Gabriel BORY, Gérald BOSIO, Emmanuel DAVID, Jean-Louis HIRBEC, Daniel MAUGER et Jean-Pierre MAURICE.

A la suite de cette élection, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau de l'APPBP :

Président : Alain CHABRIER
Vice président : Daniel BEISO
Secrétaire Général : Gérard VAUCLIN
Secrétaire Général Adjoint : Gabriel BORY
Trésorier : Jean Pierre MAURICE
Trésorier adjoint : Luc GARRIGUES

Chargé de mission draguage ; Christian PERION
Chargé de mission Conseil Portuaire : Gérald BOSIO

Administrateur : Gérald BOSIO, Emmanuel DAVID, Jean-Louis HIRBEC, Fernand LEFEBVRE, Daniel MAUGER, Christian PERRION et Alain THOMAZEAU.

Comité de rédaction du « Petit Pavillon Bleu » :

Gérard VAUCLIN, Daniel BEISO, Jean-Pierre MAURICE, Alain CHABRIER et Christian PERION

Partenaire de ASSURANCE MARITIME l'A.P.P.B.P.

L'assureur de la plaisance.

Nos tarifs en ligne : ASC. FR



Des garanties sans vétusté.

Le Pack sérénité.

Port de Plaisance - 44380 PORNICHET - Tél. 02 28 55 01 01 - Fax. 02 28 55 01 09 - E-mail : contact@asc.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'APPBB DU SAMEDI 15 AVRIL 2006

90 personnes étaient présentes et 55 représentées par pouvoir, soit un total présent de 145 sur 273 membres à jour de leur cotisation 2006, soit 53,1% de représentativité ; les 50% de quorum exigé étant dépassé, les Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire peuvent valablement délibérer.

19 heures, ouverture de la séance par le président en fonction Mr Alain CHABRIER ;

Le Président Alain CHABRIER remercie de leur présence ; Mr METAIREAU maire de la Baule et Président du SIVU, Mr CANNONE Conseiller Général et maire du Pouliguen, Mr Daniel MARIE Président de l'UNAN 44, ainsi que celle de tous les membres hommes et femmes assistant à cette assemblée et les journalistes locaux.

Le Président remercie Mr JP DURAND, président démissionnaire, pour le travail et les actions entreprises pendant son mandat 2005 puis déclare les assemblées ouvertes.

Assemblée Générale Extraordinaire

1°) modification de l'article 5 des statuts: « le conseil d'administration élit le bureau pour 1 an » remplacé par « le conseil d'administration élit le bureau pour 3 ans ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

2°) modification du quorum étant donné la saisonnalité de notre Assemblée Générale et l'éloignement des membres.

Après discussion, cette proposition est retirée de l'Ordre du Jour.

Assemblée Générale Ordinaire

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2005 :

Lecture en est faite par le secrétaire général Gérard VAUCLIN, le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du président

Le président Alain CHABRIER rappelle les événements qui ont marqué 2005 .

Draguage du port en deux temps ce qui a entraîné un surcoût important.

Désengagement du Conseil Général de Loire Atlantique qui n'accepte plus de subventionner les frais de draguage.

Rapport d'activité

Au cours de l'exercice :

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois

Le bureau s'est réuni 8 fois

Le bureau a assisté à 2 conseils portuaires

Le bureau était présent à la présentation de la société SOGREAH sur l'étude hydro sédimentaire.

Nous avons eu 9 réunions avec la CCI

Nous avons organisé une conférence de presse

Une rencontre avec la télévision locale de Nantes (NANTES 7)

Nous avons par 3 fois rencontré les responsables des municipalités ainsi que les élus.

Rapport financier

Solde au 31/12/2004 : 3 738,27 €

Recettes 2005		Dépenses 2005	
Cotisations adhérents	7 719,00 €	Petit Pavillon Bleu	2 158,70 €
Membres bienfaiteurs	56,00 €	AG et Cocktails	1 482,92 €
Annonces	1 150,00 €	Assurance	360,49 €
Puces Nautiques	1 273,27 €	Aménagement du local	2 293,02 €
Vente articles griffés	0,00 €	Adhésion UNAN	375,00 €
		Provisions Achat articles griffés	1 600,00 €
Total	10 198,27 €	Total	9 183,57 €
Excédent d'exploitation : 1 014,70 €		Solde au 31 / 12 / 2005 : 4 752,97 €	

Le président demande à l'assemblée d'approuver le rapport financier. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2005, à l'unanimité.

Etude sur l'envasement du port

Mr Christian PERION ancien responsable du dragage de Loire au port autonome de St Nazaire, commente le rapport de la SOGREAH sur l'étude hydro sédimentaire qui préconise de draguer plus souvent et moins profond (1,5 mètres)

Projet d'extension du 3^{ème} bassin

Implantation d'un port d'échouage pouvant accueillir 250 à 300 petits bateaux ce qui porterait le nombre de places à plus de 1 000. L'augmentation des recettes correspondantes permettrait de nous resituer dans la moyenne des prix des places de port de la côte Atlantique.

Interventions des maires de La Baule et du Pouliguen

Invités à prendre la parole, les maires ont rejoint les intervenants de l'association sur le podium (une première lors de nos AG). Ils se sont déclarés d'accord avec nos conclusions relatives à l'étude sur l'envasement du port et à la stratégie pour l'avenir. Concernant l'extension du port, ils considèrent que l'idée pourrait être retenue et qu'une étude de faisabilité sera mise en œuvre dans les mois à venir.

Intervention du Président de l'UNAN 44

Monsieur Daniel MARIE a présenté l'UNAN (cf. page 3) et en a rappelé les objectifs.

Questions diverses

Aucune question n'a été soulevée par l'assemblée,

Le président a clôturé la séance à 20 h 30 et invité tous les présents au pot de l'amitié ou les boissons nous étaient offertes par Sébastien DABIN producteur à GORGES (44)

ACTIONS PRIORITAIRES DE L'UNAN EN 2006

L'UNAN assure la représentation des plaisanciers au niveau National, Départemental et Local en s'appuyant sur des données incontestables et des dossiers argumentés et constructifs.

Elle intervient au sein du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques (CSNP-SN), du Conseil Supérieur de la Météorologie (CSM-Marine), du Comité des utilisateurs du SHOM (CUSH-Plaisance) et auprès des instances nationales, départementales et locales ou sont abordés les sujets concernant la navigation de plaisance.

L'UNAN met à la disposition des associations qui en font partie informations et dossiers techniques.

Les Associations Départementales et Locales peuvent ainsi assurer au quotidien leur rôle de représentation et de défense des plaisanciers auprès des autorités et des partenaires locaux et retransmettre à leurs adhérents les informations susceptibles de les concerner.

En 2006, l'UNAN se propose de mener les actions prioritaires suivantes :

Dans le domaine de la réglementation et de la sécurité :

- Impact de la nouvelle réglementation de sécurité et suivi de son application

- Les annexes gonflables autorisées par la nouvelle réglementation comme engins de sauvetage ne sont pas encore apparues sur le marché. Par contre, les radeaux répondant à la nouvelle norme internationale ISO 96-50 sont en vente en France à des prix élevés ; les limites de vie et intervalles de révision préconisés par les constructeurs sont divers. Aussi, une étude attentive des produits disponibles est indispensable avant de procéder à une acquisition

- Utilité et adaptation des réglementations :
L'UNAN restera active sur l'ensemble des réglementations applicables à la plaisance pour en éviter la multiplication.

- Qualité de l'information nautique en matière de :
Contenu des bulletins météo disponibles
Mode de diffusion des informations météo et de sécurité
Balisage de navigation

- Formation et sensibilisation des plaisanciers
La pratique de la navigation repose sur des connaissances théoriques et pratiques mais surtout sur l'expérience, le bon sens et l'humilité face à la mer.

Dans le domaine de l'environnement

- Récupération des déchets et produits toxiques :
Fusées périmées, peintures, huiles usagées, batteries...

- Rejets des bateaux
Eaux noires : les inconvénients techniques des bacs de rétention (encroûtement, vannes non normalisées, odeurs nauséabondes) et leurs coûts d'installation et de gestion rendent leur généralisation difficile notamment sur les bateaux de moins de 10 mètres.
Eaux grises : c'est essentiellement la partie non biodégradable des additifs contenus dans les détergents, inférieurs à 1% qui poseraient problème.

- Déconstruction des navires en fin de vie : opération BPHU (bateaux de plaisance hors d'usage).

Les bateaux de plaisance seraient ils devenus si fragiles, malgré les certifications des constructeurs, qu'il faille s'assurer au bout de quelques années qu'ils sont encore en état d'assurer le service pour lequel ils ont été construits et vendus.



- Dragage des ports et de leurs chenaux
les dragages sont souvent indispensables pour maintenir l'accès et l'usage des ports, mais ils deviennent de plus en plus difficiles et coûteux à réaliser du fait des exigences élevées sur les risques de pollution par les sédiments à draguer.

Dans le domaine portuaire

- Le manque de places et l'opacité de la gestion notamment administrative et financière, inquiètent les plaisanciers. L'UNAN craint que tout débat soit occulté et les usagers/payeurs tenus à l'écart des principales décisions de gestion.

- En matière de gestion du Domaine public maritime
Les libertés de navigation, de mouillage et d'accès aux rivages, notamment aux plages sont de plus en plus restreintes.
L'élaboration et la mise en place de Plans d'Usage du Littoral (PUL marins) préconisés par l'UNAN depuis plusieurs années, paraissent indispensables pour prévenir et résoudre les conflits d'usage rendus inévitables par l'accroissement de la pression démographique et le développement des activités sur la bande côtière.

- Le poids économique de la plaisance :
largement méconnu et sous estimé, il constitue le meilleur critère pour définir un équilibre qui ne se fasse pas au détriment de la plaisance : elle représente 40 000 emplois en France (nombre en progression), dont la plus grande partie dans les services et l'entretien (on estime que 100 bateaux habitables créent 8 emplois directs de services, en dehors des constructeurs).

Le jeudi 4 mai 2006, Daniel MARIE, Président de l'UNAN 44 et président de l'Association des Plaisanciers de PORNIC et Daniel BEISO vice Président de l'APPBP et conseiller technique de l'UNAN 44 ont été reçus à l'Hôtel de Région par le vice Président du Conseil Général Mr Bernard DENIAUD chargé des ports et des voies de communication du Département.

En préambule, Monsieur le Vice Président est informé qu'un compte rendu de l'entretien sera rédigé et communiqué à tous les membres de l'UNAN 44, toutes les UNAN départementales et l'UNAN France. L'UNAN 44 par son représentant soumettra à Monsieur le Vice Président son contenu.

Il est entendu que si des questions, faute de temps, ne sont pas complètement abordées, l'UNAN 44 sollicitera un nouvel entretien dans les meilleurs délais afin d'épuiser les sujets, voire de recevoir une réponse écrite.

Précisons tout d'abord que l'entretien s'est révélé cordial et constructif ; les positions du Conseil Général semblent avoir évolué (dans le bon sens) par rapport à ce qui avait été déclaré en Conseil Portuaire du 6 décembre 2005. Les détails des futures interventions du Conseil Général en matière de subvention de dépenses d'investissement ou d'entretien nous seront communiqués ultérieurement : en fait : dès que la question du transfert de compétence des 8 ports de plaisance du département sera réglé.

Nos interlocuteurs du Conseil Général nous ont promis qu'une réponse écrite aux 12 questions posées (fondamentales et locales) nous sera adressée prochainement. Nous répercuterons bien entendu ces réponses à tous les plaisanciers lecteurs du « Petit Pavillon Bleu »

Choisissez le BON CAP !
L'IMPRIMERIE LE PAPE
Latitude, 47° 17' 30'' N Longitude 2° 31' 00'' W
TEL. 02 40 23 04 22 - FAX. 02 40 23 08 67 - E-mail : imprimerielepape@wanadoo.fr

Composites services

Travaux sur site

FRITSCH Alexandre

- Travaux polyester et époxy
- Reprises de gel-coat
- Application de peintures et vernis
- Réalisation de pièces sur mesures
- Bois époxy/ contreplaqué/ lamellés collés

Tel : 06 24 62 30 04

@ : composites.services@wanadoo.fr

Une remise de 5% est accordée (sur la main d'œuvre) aux adhérents de l'APPBP sur présentation de leur carte de membre.

LES BREVES

NAVI PLUS vous accueille dans les ports de Locmiquélic, Port Haliguen, La Trinité sur Mer, Arradon, Ile aux Moines – Port Blanc, Le Crouesty, Arzal-Camoël, La Roche Bernard, Piriac sur Mer, Port Joinville

Comme l'année précédente, cinq nuitées d'escales vous sont offertes dans la limite de deux nuitées consécutives et avis de départ en croisière validé dans le port d'attache.

LA CAPITAINERIE vous rappelle qu'un « chariot » est à votre disposition pour transporter vos sacs et objets lourds jusqu'à votre bateau.

UN DAUPHIN dans le Port du Pouliguen. Nous avons eu la visite d'un dauphin qui a élu domicile pendant cinq jours dans notre port. Celui-ci accompagnait les bateaux qui entraient et sortaient et se laissait même caresser.

Ce fut un spectacle apprécié par les petits et les plus grands.

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie	02 40 61 24 02	
Brigade des Recherches	02 40 22 95 06	
Affaires Maritimes St-Nazaire	02 40 22 95 03	
CROSSA ETEL	02 97 55 35 35	VHF Canal 16
	Portable 1616	
Sémaphore CHEMOULIN	02 40 91 99 00	
Douane Montoir	02 40 45 88 78	
Capitainerie Baule/Pouliguen	02 40 11 97 97	fax 02 40 11 97 98
ANFR Licence VHF Montoir	08 10 00 31 42	
Phares et Balises	06 80 32 49 66	

ANIMATIONS ET SORTIES 2006

30 avril au 1^{er} mai – Sortie vers Hoëdic.

Cette sortie a réuni 7 voiliers qui se sont retrouvés à Piriac pour embarquer des équipiers avant d'aller à Hoëdic. Ambiance bonne enfant pour le bonheur des participants.

10 et 11 juin - Croisière PENBRON – ARZAL. Organisée par le Dr MOUTET du centre Marin de Penbron avec embarquement d'un handicapé et de son soignant.

JEUDI 15 JUIN - Organisé par l'AUPPornic, Pic nique au bois de la Chaize en Noirmoutier.

Renseignements : Daniel Marié tel ; 02 40 82 56 02

1 et 2 juillet – Course-croisière « DIABLOTIN » à l'île d'Yeu. Participation 40€ par personne comprenant les 2 dîners.

Renseignements : Manu « Le Petit verre » place du marché au POULIGUEN tel. : 06 60 07 34 93

5 juillet – pic nique aux EVENS organisé par l'APCroisic pour moteurs et voiles.

Renseignements : Marylène Souchet tel : 02 40 23 11 20 et 06 81 31 72 04

08 juillet à partir de 18h30 – Cocktail Villa Mortureux (réservé aux membres de l'APPBP à jour de leur cotisation)

15 juillet à 21h. Sur le port Ponton N, coté du manège, Chants de Marins avec « Les Fous de Bassan et Edouard » au profit de la SNSM Côte d'Amour. Ce serait sympa de pavoiser ou d'illuminer les bateaux ponton N.

du 18 au 25 juillet – Semaine SNSM. A partir du Port d'échouage de Pornichet, nous sommes invités à emmener pour une promenade en mer d'environ 2 heures des touristes qui en retour feront une donation à la SNSM.

29 juillet - Sortie « Toutes Voiles Dehors » avec la SNSSt Nazaire.

Renseignements Philippe Berny tel: 02 40 53 77 13.

05 Août à partir de 18h30 – Cocktail Villa Mortureux (réservé aux membres de l'APPBP à jour de leur cotisation)

21 août et suivants – Pour les Bateaux à Moteurs, « Sortie en Eaux Douces. » Organisée par l'APCroisic. – Remontée de la Loire, la Sèvre Nantaise, la petite Maine et l'Erdre jusqu'à SUCE.

Renseignements Marylène Souchet tel. : 02 40 23 11 20.

9 et 10 septembre – Sortie à Hoëdic avec la SNSSt Nazaire.

Renseignements Philippe Berny tel. : 02 40 53 77 13.

Philippe Lefroid, le Pdt du Club des Minahouets de Locmiquélic organise une sortie de plusieurs semaines en juin et juillet vers la côte Basque et le nord de l'Espagne. Renseignements J.P. Maurice au local Si vous envisagez une croisière et avez envie de la faire à plusieurs bateaux, signalez le nous pour l'afficher au local APPBP.

Nous remercions Monsieur Francois Baley et le Yacht Club de mettre leur local de la Villa Mortureux à notre disposition pour nos cocktails.



La boutique de la Coopérative Maritime

LE CROISIC

Face à la Criée

Tél. 02 40 15 71 01

SAINT NAZAIRE

4, bd René Coty

Tél. 02 40 22 21 71

REMISE 5%

aux Adhérents de l'APPBP
sur présentation de leur carte de membre
Sauf articles en promotion ou soldes.